

RÈGLEMENT



Article 1 : RANDONNÉE

C'est une randonnée ouverte à TOUS LES INSCRITS et à allure libre, le nombre et les temps d'arrêt sont à votre gré.

Chaque participant doit prévoir son ravitaillement personnel

Il ne s'agit pas d'une COMPÉTITION. S'il existe un esprit de lutte, ce ne peut être que contre soi-même.

Article 2 : PARTICIPATION

Les mineurs sont placés sous la « responsabilité parentale ». Ils doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

Article 3 : PRESTATIONS

- Parcours fléchés spécialement pour cette journée
- Points d'eau sur le parcours
- Ouverture exceptionnelle de propriétés privées

Article 4 : ENGAGEMENTS – DROITS D'INSCRIPTIONS

L'engagement doit parvenir au Comité FFR Sarthe avant le 17 septembre à l'aide des bulletins d'inscriptions fournis par le comité. **Engagement possible sur place le jour même, avec une majoration de 1 €.**

L'inscription comprend le carton de pointage remis au départ, l'assurance et l'assistance. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon ou de désistement, ni en cas d'annulation de l'épreuve pour intempéries ou autre cause indépendante de la volonté du Comité.

Article 5 : CONTRÔLE

En cas d'abandon ou de difficultés, prévenir par téléphone aux numéros communiqués au départ ou aux bénévoles aux points d'eau.

Article 6 : RECOMMANDATION

Le Comité d'Organisation décline TOUTE RESPONSABILITÉ contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Article 7 : DROIT À L'IMAGE

Par leur inscription, tous les participants abandonnent leurs droits à l'image au bénéfice de l'organisation. Ils autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser photos ou images audio-visuelles sur lesquels ils pourraient apparaître, sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicité.



10 km : parcours tout public dont PMR

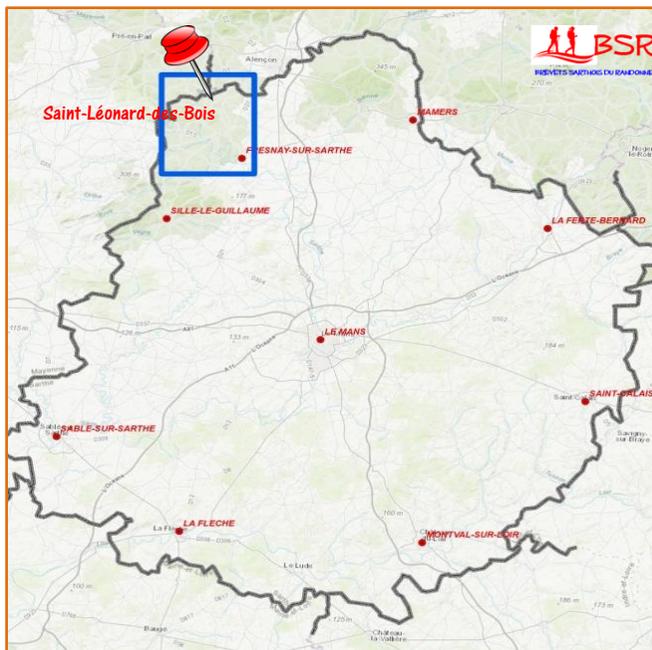
Ce parcours est accessible, avec accompagnement, uniquement en fauteuil manuel 3 roues.

Prêt possible de fauteuil pour enfant et adulte.

Renseignements, réservation :
Association Rand'Ôroues
07 86 72 04 01



Accès à Saint-Léonard-des-Bois, commune située au cœur des Alpes Mancelles à 50 km, au nord du Mans



→ Fléchage dans la commune de Saint-Léonard-des-Bois pour accéder au gîte de Vandoeuvre, au camping de Saint-Léonard-des-Bois à 50 m et aux parkings, avec accès possible des camping-cars.

→ Attention... il est recommandé de respecter les propriétés privées, l'environnement, les codes de la route et du randonneur. Tenir les chiens en laisse.

Inscriptions sur place, le jour même : + 1 €



Maison Départementale des Sports
02 52 19 21 35
sarthe.secretaire@ffrandonnee.fr

BSR 2022 Brevets Sarthois du Randonneur

36^e
édition



Points d'eau sur parcours.
Buvette et casse-croûtes
sur place.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Au cœur des Alpes Mancelles
à Saint-Léonard-des-Bois



Avec le soutien du Conseil Départemental de la Sarthe

BULLETIN D'ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

À ramener dûment rempli
avec le règlement au départ des BSR

Pour éviter les files d'attente

1 BULLETIN PAR PERSONNE

Cocher la distance choisie

30 km	<input type="checkbox"/>	20 km	<input type="checkbox"/>
12 km	<input type="checkbox"/>	10 km *	<input type="checkbox"/>
4 km	<input type="checkbox"/>	Rallye pédestre familial	



* parcours accessible PMR

À compléter **EN ÉCRITURE MAJUSCULE LISIBLE** :

Âge : Sexe : F M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom : Tél :

Nom de l'association affiliée FFRandonnée :

.....

N° licence FFRandonnée : _ _ _ _ _

Merci de joindre la photocopie de votre licence

Adresse de rendez-vous et départ :

Gîte de Vandoeuvre
Saint-Léonard-des-Bois
dès 7 h 30

Sauf distance 4 km : RV plaine de loisirs

C'est une randonnée ouverte à TOUS !
CE N'EST PAS UNE COMPÉTITION.
Attention au dénivelé.

TARIFS 2022

Distances	Licencié		Horaires
	Non licencié	FFRandonnée	
30 km	5 €	7 €	de 7h30 à 9h00 / RV gîte
20 km	3 €	5 €	de 8h à 11h 00 / RV gîte
12 km	2 €	4 €	de 9h00 à 14h00 / RV gîte
10 km	2 €	4 €	de 9h00 à 14h00 / RV gîte
4 km	2 €	3 €	À partir de 10h sur la plaine de loisirs

Gratuit jusqu'à 12 ans

Inscriptions sur place, le jour même : + 1 €



Dans un souci de protection de l'environnement, aucun gobelet jetable ne sera distribué.

Possibilité d'acheter un gobelet FFR pour 1 € sur place.

FFR Sarthe n° d'agrément tourisme : IM075100382

AMIS RANDONNEURS

Votre licence FFRandonnée est valable dans toutes les associations adhérentes à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Être fidèle à la pratique de cette activité permet :

- d'une part, de bénéficier de tarifs préférentiels lors de manifestations de clubs affiliés et de réductions auprès de nos partenaires qui soutiennent nos actions,

- d'autre part de nous aider à préserver les chemins auprès des pouvoirs publics et à les entretenir grâce au débroussaillage et au balisage effectués par de nombreux bénévoles.

Merci pour votre fidélité et bienvenue aux futurs licenciés qui souhaiteraient partager les joies de la randonnée au sein d'un club pour y découvrir le lien social existant.

Être adhérent, c'est partager cette cohésion qui nous unit.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Sarthe remercie :

- les Maires et les Communautés de Communes qui acceptent que leurs chemins soient empruntés,
- les partenaires qui soutiennent cette organisation,
- les associations qui participent à ce grand rassemblement,
- les particuliers qui ouvrent leurs chemins privés pour cette journée,
- sans oublier les bénévoles qui œuvrent beaucoup.

Les bénévoles offrent gratuitement leur temps, leur énergie. Leurs seuls salaires sont votre respect, votre reconnaissance et vos remerciements.

« Si tu critiques un bénévole, sois-sûr d'être capable de le remplacer ! »

